

Dans la société civile africaine, le renforcement des capacités de gestion forestière ne fait pas l'objet de suffisamment d'attention

par Parfait Mimbimi Esono

BP 14897, Yaoundé, Cameroun
akung34@hotmail.com

EN 1992, nous sommes rentrés du Sommet de Rio avec deux concepts, celui d'aménagement forestier durable (AFD) et celui de certification, dont l'application semble maintenant indispensable. Or plus de dix ans après, ni l'un ni l'autre n'a beaucoup progressé en Afrique de l'Ouest ou du Centre. Les raisons en sont multiples, mais il en est une qui est rarement débattue sur la scène internationale et qui a trait à la capacité du commun des mortels -la société civile- de comprendre les concepts, de les appliquer et, surtout, de bénéficier de leur application. Toute la question est donc de savoir ce qui peut être fait pour édifier la capacité des parties prenantes dans la société civile.

J'ai déjà évoqué (AFT 11/3, page 15) les progrès limités de la certification en Afrique. Ce n'est pas seulement dans la société civile que les capacités font défaut, mais c'est également au sein du gouvernement et du secteur privé: sur les 14 Etats membres de l'Organisation africaine du bois,

Mais en dépit de la présence d'un aussi grand nombre d'organisations, peu d'efforts sont consacrés à former des minorités marginalisées telles que les pygmées, les femmes et les jeunes aux complexités de la gestion moderne des ressources forestières, bien que ce soient précisément celles qui ont le plus besoin de formation.

qui représentent collectivement 237 millions d'hectares de forêt tropicale naturelle, cinq seulement ont mis à l'essai sur le terrain les *Principes, critères et indicateurs OAB/OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique (PC&I)*, trois seulement ont élaboré des normes nationales calquées sur les normes OAB/OIBT, quatre seulement ont mis en place des groupes de travail nationaux sur la certification, un seulement a entrepris une étude sur la chaîne de responsabilité, et le Gabon est le seul à posséder une forêt certifiée (environ 650 000 hectares certifiés selon le régime Keurhout). Néanmoins, les capacités du gouvernement et du secteur privé (c'est-à-dire les grands concessionnaires forestiers) dépassent encore de loin celles que l'on trouve dans les villages et d'autres communautés, lesquels doivent inévitablement jouer un rôle essentiel si l'on veut que l'AFD et la certification soient réalisées à une échelle significative.

De qui parlons-nous?

Les parties prenantes de la société civile du secteur forestier africain comprennent:

- les organismes intermédiaires actifs au niveau local, tels que les organisations non gouvernementales locales (ONG), les coopératives, les fédérations d'organisations communautaires et les réseaux locaux d'ONG; et

- les organisations populaires telles que les associations de producteurs, les associations d'utilisateurs des ressources naturelles, les associations professionnelles et les banques communautaires.

A part l'OIBT, de nombreuses organisations internationales et régionales oeuvrent dans la région, notamment le Programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE), le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le Centre pour la recherche forestière internationale, la Coopération technique allemande (GTZ), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds mondial pour la nature, l'UICN, ACDI/VOCA, la Société pour la conservation de la faune (WCS), le

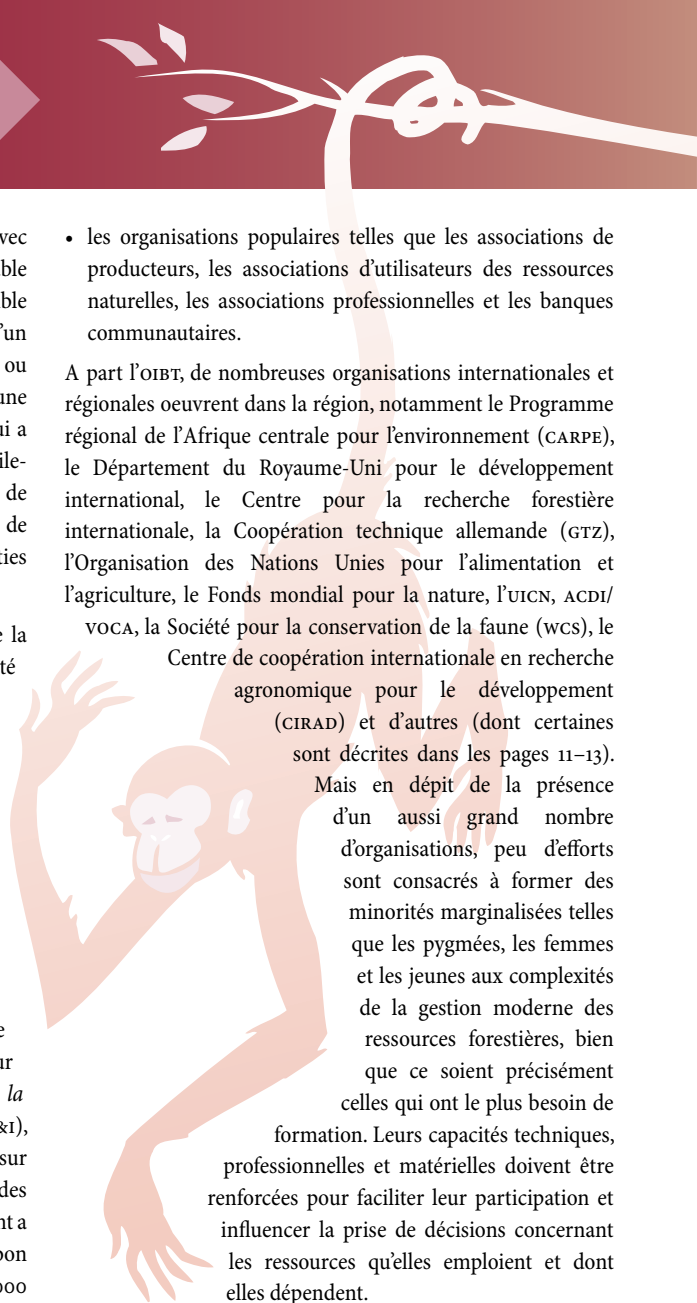
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et d'autres (dont certaines sont décrites dans les pages 11-13).

Mais en dépit de la présence d'un aussi grand nombre d'organisations, peu d'efforts sont consacrés à former des minorités marginalisées telles que les pygmées, les femmes et les jeunes aux complexités de la gestion moderne des ressources forestières, bien que ce soient précisément celles qui ont le plus besoin de formation. Leurs capacités techniques, professionnelles et matérielles doivent être renforcées pour faciliter leur participation et influencer la prise de décisions concernant les ressources qu'elles emploient et dont elles dépendent.

En effet, un grand nombre des agences de développement ont de sérieuses difficultés à collaborer avec des organisations de base de la société civile et à faciliter leur responsabilisation en matière de gestion forestière. Certaines des raisons de ces difficultés sont décrites ci-dessous.

Les obstacles

L'incapacité des experts forestiers étrangers de communiquer avec les communautés locales: pour dispenser quelque formation que ce soit, il faut pouvoir s'exprimer dans la langue du stagiaire: il faut pouvoir se faire comprendre et évaluer la mesure dans laquelle la matière enseignée a été assimilée. Par conséquent, les experts étrangers ne connaissant pas, ou peu, le langage local de la communauté n'ont pas les compétences nécessaires pour dispenser une formation dans les communautés rurales de l'Afrique. Il existe par exemple plus de 280 tribus au Cameroun: une telle diversité culturelle et linguistique présente, pour des étrangers, des difficultés considérables de communication. Très souvent, le recours à un interprète peut totalement transformer le message



et créer la confusion et la méfiance. J'ai pu observer récemment une situation de ce genre lorsque les experts d'une agence internationale de coopération ont rencontré la communauté villageoise d'Ebondje, à l'intérieur de l'unité forestière de gestion à Kribi, dans le sud du Cameroun. Il en a résulté que la communauté locale a plus tard rejeté l'autre formation organisée à son intention.

La valse de nouveaux concepts: les communautés locales devraient être étroitement associées à tout processus qui touche la gestion et l'accès aux ressources dont elles dépendent. Il importe donc qu'elles comprennent parfaitement ce processus et les idées qui le sous-tendent. Mais les concepts abondent: prenez, par exemple, l'AFD, la certification, l'audit, les critères et les indicateurs ou—le plus récent—la gestion des écosystèmes. Comment peut-on les expliquer aux villageois? Que signifient-ils en réalité? Tous ces mots à la mode, auxquels chacun vient apporter ses propres définitions plutôt floues (sinon plusieurs définitions), ne font que créer la confusion; les communautés ont le sentiment que beaucoup d'étrangers ne sont pas vraiment sûrs de ce qu'ils font. Rationaliser la terminologie pourrait aider: en ce qui concerne la certification, par exemple, nous avons l'approche progressive, l'approche par étapes et l'approche modulaire: ces concepts intéressants sont-ils égaux, équivalents, comparables ou compatibles? Une gamme aussi étendue de chansons rend difficile aux communautés locales de comprendre la musique.

La bureaucratie: le labyrinthe par lequel doivent passer les communautés pour financer la formation est trop bureaucratique et compliqué; par conséquent, la plupart des projets destinés à renforcer les capacités dans le secteur forestier sont conçus sans la participation de la société civile. Il semble que, très souvent, le concept de bonne gouvernance ne figure que sur papier, ou s'applique à d'autres. Exclure les communautés locales du renforcement des capacités élargit le fossé entre la société civile et les secteurs gouvernementaux et privés, et engendre des frustrations au sein de ces communautés.

Rôle de l'OIBT

Quel rôle l'OIBT peut-elle jouer pour améliorer la situation? J'ai animé deux ateliers OIBT au Cameroun sur le renforcement des capacités liées aux critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles, avec le concours de Don Widjewardana (atelier régional de Samgmelima, février 2001) et de Mme Marie Mbolo (atelier national de Kribi, janvier 2003). Ces ateliers sont parvenus à faire participer les représentants de gouvernements et de secteurs privés; tel était en fait leur objectif. Mais des efforts complémentaires sont nécessaires pour informer les acteurs de la société civile et pour accroître leurs capacités de comprendre et d'adopter les processus de l'aménagement forestier; les efforts de l'OIBT à cet égard ne permettront d'accomplir les tâches qu'à moitié.

Exclure les communautés locales du renforcement des capacités élargit le fossé entre la société civile et les secteurs gouvernementaux et privés, et engendre des frustrations au sein de ces communautés.

Il se peut que nous ayons à faire face au même problème pendant les six années de l'exécution du projet OIBT/OAB (PD

Tous ces mots à la mode, auxquels chacun vient apporter ses propres définitions plutôt floues (sinon plusieurs définitions), ne font que créer la confusion; les communautés ont le sentiment que beaucoup d'étrangers ne sont pas vraiment sûrs de ce qu'ils font.

120/01 REV.2 (M)), qui vise à promouvoir l'application des PC&I OAB/OIBT par la formation de quelque 600 spécialistes. Ce projet est nécessaire et utile au plus haut point, mais il doit être complété par des efforts analogues pour atteindre les acteurs de la société civile. De même, les projets de l'OIBT qui aident à mettre en place les capacités au niveau des communautés locales—et il en existe plusieurs—doivent être renforcés et soutenus dans le long terme.

Telle que je vois la situation, renforcer les capacités de la société civile en Afrique est un domaine crucial sur lequel l'OIBT doit se pencher. Le Groupe consultatif de la société civile, qui a été mis en place pour donner des avis au Conseil international des bois tropicaux et comprend des représentants de diverses organisations non gouvernementales s'occupant des forêts tropicales, devrait reconnaître ce problème et en saisir le Conseil. En fait, je me pose la question suivante: si l'OIBT—avec sa capacité de stimuler l'action au niveau du terrain en Afrique et de responsabiliser les organisations locales—ne le fait pas, qui d'autre le fera? Je crains que si elle ne le fait pas, l'aménagement des forêts naturelles d'Afrique restera une belle route vers le paradis, pavée de bons concepts inaccessibles aux organisations de base.